



29 MAI 2017

M. Scott Simms
Président, Comité permanent des pêches et des océans
Chambres des Communes
Ottawa, Ontario
K1A 0A4

Monsieur,

Au nom du gouvernement du Canada, j'aimerais remercier le Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes pour son rapport intitulé *Le saumon sauvage de l'Atlantique dans l'Est du Canada*. Je suis heureux de recevoir les recommandations du Comité.

Je constate que la majorité des recommandations correspondent aux initiatives actuellement avancées ou étudiées par Pêches et Océans Canada, conformément au *Plan prospectif pour le saumon Atlantique*. Le *Plan prospectif* a été achevé en juillet 2016, à titre de réponse du MPO à la vaste gamme de recommandations du Comité consultatif ministériel sur le saumon de l'Atlantique. Il constitue un programme de travail complet pour la conservation du saumon sauvage de l'Atlantique, et est mis à la disposition des parlementaires et du public sur le site Web du MPO.

J'aimerais également souligner que mon Ministère comprend l'importance culturelle du saumon sauvage de l'Atlantique pour les communautés autochtones. Par conséquent, nous nous sommes engagés à progresser sur la voie de la réconciliation avec les peuples autochtones à travers une relation renouvelée de nation à nation, c'est-à-dire une relation fondée sur la reconnaissance des droits, sur le respect, la coopération et le partenariat.

Il convient de noter que les recommandations de votre Comité sont regroupées en trois thèmes principaux : la gestion des pêches et l'habitat lié au saumon de l'Atlantique, l'amélioration de la capacité scientifique et de la compréhension, ainsi que la collaboration avec des partenaires autochtones. Permettez-moi de traiter chaque thème individuellement :

Gestion des pêches et habitat lié au saumon de l'Atlantique

- En ce qui concerne les mesures visant à améliorer la gestion du saumon de l'Atlantique, à protéger son habitat et à représenter les intérêts du Canada sur la scène internationale quant à la surpêche, les recommandations du Comité (recommandations 1, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 12, 13, 14, 16) correspondent aux activités en cours ainsi qu'à l'orientation que prévoit prendre le Ministère relativement à l'intendance de cette importante ressource. Le saumon sauvage de l'Atlantique est utilisé à des fins alimentaires, sociales et rituelles par les communautés autochtones, et est indispensable dans la vie culturelle des collectivités locales et côtières. Du point de vue économique, le saumon de l'Atlantique génère 115 millions de dollars de PIB et environ 3 300 emplois équivalents temps plein. Nous avons appuyé des études qui soulignent ces avantages.
- Afin de protéger l'habitat du poisson et de promouvoir la conservation, y compris la conservation de l'habitat du saumon de l'Atlantique, le budget de 2017 prévoit 43,8 millions de dollars sur cinq ans pour protéger les écosystèmes marins et dulcicoles du Canada en prévenant l'introduction d'espèces aquatiques envahissantes. En effet, ces investissements permettront de faire progresser et de compléter les efforts actuellement déployés par le MPO concernant les recommandations du Comité, comme : les initiatives visant à contrôler les espèces non indigènes, y compris l'achigan à petite bouche dans le lac Miramichi; et un examen du Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives.
- Vos recommandations concernant la protection de l'habitat et la perturbation ou la destruction de l'habitat du saumon de l'Atlantique correspondent également aux engagements de ma lettre de mandat à l'égard de l'examen de la *Loi sur les pêches* afin de réinstaurer les protections éliminées et d'intégrer des mécanismes de protection modernes. Le MPO a entrepris des consultations afin de faire avancer ses travaux concernant cette *Loi*, et mènera des consultations supplémentaires. Je suis certain que les modifications qui seront apportées à la *Loi sur les pêches* profiteront à l'habitat et à la conservation de toutes les espèces de poissons, y compris le saumon de l'Atlantique.
- À l'heure actuelle, le MPO examine la *Politique pour la conservation du saumon Atlantique sauvage* en partenariat avec les membres du Comité consultatif ministériel sur le saumon de l'Atlantique. Ce processus d'examen aidera à orienter la gestion et la conservation du saumon de l'Atlantique à l'avenir. De plus, il insistera de nouveau sur le fait que la conservation doit constituer la plus haute des priorités, et instaurera un processus continu pour l'élaboration des plans de mise en œuvre pour la politique, ce qui permet d'aborder les difficultés propres aux régions. Il aidera de s'assurer que plusieurs des recommandations du Comité, sont intégrées dans le programme de travail continu du MPO.

- En ce qui concerne la recommandation du Comité à l'égard de la délégation au Groenland, je vous assure que la position du Canada demeure claire : presser le Groenland de mettre en œuvre des mesures de gestion plus rigoureuses et de réduire son niveau de récolte afin d'appuyer la conservation. Le MPO demeure déterminé à travailler directement avec le Groenland, et avec les autres parties ayant un intérêt commun, par l'entremise de l'Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique Nord.

Améliorer la capacité scientifique et la compréhension

- Je suis heureux de voir que le Comité a formulé plusieurs recommandations (2, 10, 11, 17) afin d'améliorer notre capacité scientifique à appuyer la conservation et à comprendre les répercussions du changement climatique sur le saumon de l'Atlantique. Conformément à la recommandation du Comité, le MPO réinvestit dans le secteur des sciences, y compris l'embauche de scientifiques supplémentaires afin de réaliser des travaux sur le saumon de l'Atlantique. Par exemple, le budget de 2016 prévoyait 197,1 millions de dollars pour l'océanographie et la recherche sur l'eau douce, et une partie de ce financement profitera directement au saumon de l'Atlantique. Le budget de 2017 prévoit également 21,6 millions de dollars sur quatre ans à compter de 2017-2018 afin de renouveler le programme de résilience et d'adaptation au changement climatique du MPO et de Transports Canada, lequel nous permettra de mieux comprendre les répercussions du changement climatique et de mieux nous y adapter.
- En octobre 2016, le MPO a lancé le Plan conjoint pour la recherche sur le saumon de l'Atlantique, qui est le tout premier forum de recherche collaboratif du Canada sur le saumon de l'Atlantique. Ce plan conjoint réunit des experts du gouvernement du Canada, des États-Unis, des groupes autochtones, d'organismes provinciaux, d'organisations non gouvernementales, d'établissements universitaires et d'autres intervenants qui établissent les priorités en matière de recherche scientifique et de partage de renseignements. Le plan conjoint permet de faire progresser les recommandations du Comité permanent en ce qui concerne la recherche relative aux effets du changement climatique sur le saumon de l'Atlantique, à sa survie en mer et aux préoccupations en rivière.
- En ce qui concerne la recommandation à l'égard de l'aquaculture et des parcs clos, le MPO étudie actuellement des options de réforme législative pour l'aquaculture, lesquelles comprennent la mise sur pied d'une loi fédérale sur l'aquaculture conçue pour créer des normes nationales qui assureraient une plus grande protection environnementale au regard des pêches et de l'habitat du poisson. Lorsqu'il s'agit de la question de l'élevage en parcs clos, Pêches et Océans Canada a une position de longue date en matière de neutralité technologique afin de stimuler l'innovation dans toute une gamme de technologies et d'approches de développement durable de l'aquaculture.

Collaboration avec les partenaires autochtones

- J'appuie sans réserve les recommandations du Comité (8, 15) qui visent à renforcer la collaboration avec les communautés autochtones et à leur offrir des possibilités de partenariat actif pour l'intendance, la gestion et la conservation des ressources halieutiques. Je me réjouis particulièrement de voir ce thème ressortir du rapport du Comité, puisqu'il s'agit là de l'un des principaux éléments du programme de réconciliation du gouvernement.
- Je suis très fier de souligner que le budget de 2017 consacre un investissement quinquennal de 250 millions de dollars, en plus d'un investissement permanent de 62,2 millions de dollars, pour élargir les initiatives intégrées de pêche commerciale, et d'accroître des programmes de gestion collaborative des autochtones. Ces mesures permettront donc de s'assurer que les communautés autochtones peuvent créer des emplois en mettant en pied des entreprises durables de pêche commerciale. Outre ce financement, le MPO a entrepris des travaux visant à faire avancer les autres recommandations du Comité, notamment l'accès des peuples autochtones et des pêcheurs récréatifs aux stocks sains de bar rayé dans le sud du golfe du Saint-Laurent.

En guise de conclusion, je tiens à témoigner de nouveau la gratitude du gouvernement à l'endroit des membres du Comité permanent pour leur diligence et surtout pour leur vision et leur engagement à l'égard de la conservation de cette espèce emblématique au profit des Canadiens d'aujourd'hui et de demain.

Veillez agréer, Monsieur Simms, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dominic LeBlanc, C.P., c.r., député